

Création d'un atelier de fabrication

Participer à la conception des lieux et situations de travail pour anticiper les risques, optimiser le fonctionnement et les coûts

En partageant les réalisations remarquables des entreprises de la région, le département Risques Professionnels de la Carsat L-R veut encourager les entreprises, leurs salariés et les équipes de conception dans la prise en compte de la prévention dès les premiers instants d'un projet de construction, d'extension ou de rénovation.



L'entreprise Normand Sarl est spécialiste de la fabrication et de l'installation de menuiseries et de vérandas en aluminium.

Créée en 1981, Normand Sarl intègre le réseau des Aluminiers agréés Technal en 1984 et obtient en 1997 la qualification Qualibat 3521.

Installée dans la ZAC de La Salamane à Clermont l'Hérault, l'entreprise accueille, du lundi au vendredi, les particuliers et les professionnels dans son show-room exposant toutes ses gammes de produits.

<http://www.normand-alu.com/>

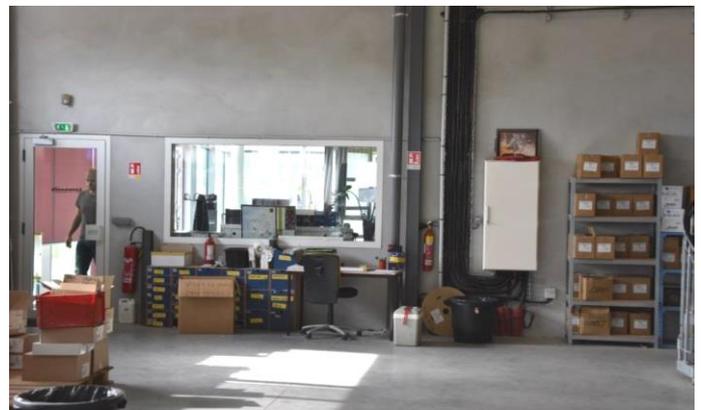
Démarche

Le besoin d'un espace plus grand propre à faciliter le développement de la production de l'entreprise a guidé la direction et ses équipes dans la conception de nouveaux locaux dans le but affirmé d'optimiser l'organisation du travail.

Dans ce projet, ont ainsi été recherchés une meilleure fluidité des déplacements des matières et des hommes, un show-room plus vaste et accueillant en accord avec la culture qualité du réseau Technal.



Réalisation



Grille d'analyse

Le document de synthèse ED 6096 de l'INRS *Création de lieux de travail - 10 points clés pour un projet réussi* permet de partager la réflexion et la prise de décision, entre tous les acteurs du projet, sur des sujets fondamentaux qui pourraient s'avérer difficilement réversibles à terme.

1. Circulation extérieure
2. Aménagement des espaces de travail
3. Protections collectives contre les chutes de hauteur
4. Eclairage naturel
5. Eclairage artificiel
6. Acoustique
7. Aération et assainissement
8. Manutention et levage
9. Stockage des produits dangereux et déchets
10. Vestiaires, réfectoires, sanitaires

La prévention des risques professionnels intégrée dès la conception des lieux et des situations de travail (CLST) assure à l'entreprise une production plus fluide, moins contrainte, et génère des gains sociaux, économiques et humains très substantiels.



Points forts

Circulation extérieure

- Un sens unique de circulation antihoraire a été créé pour les poids lourds et les véhicules de l'entreprise.

Circulation intérieure

- Les flux de circulation, matières premières et produits finis, ont été améliorés par une organisation en U et des stockages optimisés, notamment à l'aide de cantilevers pour les barres de grandes longueurs.
- Les surfaces, dimensionnées pour un futur développement de la production, augmentent parfois les déplacements pour les salariés, toutefois le temps gagné en production est notable (10 voire 15 minutes par jour et par personne).

Organisation du travail et manutention

- Chaque zone du bâtiment est dédiée à une activité ; ainsi la zone bruyante d'usinage des profilés est séparée du montage.
- Les énergies sont distribuées par le haut ; des enrouleurs suspendus au plafond fournissent l'électricité à la demande.
- Des moyens de manutention mécanisés sont disponibles pour les vitrages de grandes dimensions et dans toutes les étapes de production.

Ambiances physiques

- L'isolation thermique et l'éclairage naturel assurent de bonnes conditions de travail et des économies substantielles.
- Le compresseur est isolé dans un local insonorisé.
- Une machine à commande numérique insonorisée est en cours d'acquisition. Cet investissement améliorera l'acoustique de l'atelier de découpe des profilés.

L'utilisation d'une nacelle est prévue pour le remplacement des lampes à LED d'éclairage extérieur.



Données techniques

Atelier de menuiserie aluminium

21 salariés

Coût (2015) Ingénierie, travaux TCE et équipements ≈ 1 100 000 € HT

Coût établi hors voirie, parking et espaces verts (spécifiques au site)

Surface de plancher totale : 1 340 m² et surface étage 200 m²

Partie atelier et stockage : 1 100 m² + container 30 m²

Partie bureaux 200 m² et show-room 200 m²

Architecte, maître d'œuvre :

ARCHITECTURE SOULAIRAC

Avenue de la piscine 34800 CLERMONT L'HERAULT

Coordonnateur sécurité et protection de la santé :

APAVE

Agence Montpellier 34310 SAINT AUNES

« Le plus » en prévention : les relations régulières entre le maître d'ouvrage et le groupe projet créé à son initiative, les compétences rassemblées de tous les acteurs (MOE, CSPS, exploitant et utilisateurs...) ont permis une analyse dynamique des points « irréversibles » favorisant ainsi l'intégration rapide, et à coût maîtrisé, de solutions de protections intrinsèques ou collectives des risques repérés.

Références à consulter :

[ED 950](#) INRS – Conception des lieux et situations de travail

[ED 773](#) INRS – Conception des lieux de travail

[ED 975](#) INRS – La circulation en entreprise

[T 100](#) Carsat LR – Démarche pour piloter la Conception des Lieux et des Situations de Travail

Plus d'information : www.carsat-lr.fr (Espace Entreprise / Notre assistance technique)

Ceci est un exemple de réalisation. Des solutions alternatives existent.